



# Force Ouvrière

*Syndicat National de la Navigation Aérienne*

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 61 67  
Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fossna@aol.com](mailto:fossna@aol.com) / Site web: <http://www.snafo.com>

## Réunion de la Commission Restauration du CCAS (22 novembre 2007)

Pour mémoire, le budget consenti à la restauration représente près de 40% du budget social de la DGAC/MTO.

**La commission réunie à Paris le 22 novembre 2007, a observé :**

- **une très inégale répartition de la subvention DGAC / Météo,**
- **une grande différence du prix moyen du repas payé par les agents selon le centre.**
- **plus le centre est petit plus le prix du repas est élevé.**

Les règles initiales fixées par la commission sont de garder une équité entre tous les agents. Le prix « moyen » d'un repas servi aux agents doit être aux alentours de 4.50 € (hors subvention DGAC/MTO).

La commission a constaté que les prix vont de 4.55 € à 7.45 €. Si on déduit les subventions DGAC (variable de 1.40 € à > de 4.00 €) et Fonction Publique (1.05 €) le prix payé par les agents varie de 1.69 € à 6.00 €!

**Les membres de la commission ont constaté que la subvention DGAC/MTO est plus importante dans les centres où le prix de base du repas est le moins élevé !**

Cette comparaison a été réalisée dans 5 grands centres : Paris-Farman (1 098 agents et 133 480 repas servis), Athis-Mons (2 500 agents et 90 792 repas servis), Aix-en-Provence (1 063 agents et 64 228 repas servis), Bordeaux-Mérignac (1 132 agents et 143 875 repas servis) et Toulouse (1 433 agents et 264 122 repas servis).

Une comparaison détaillée dans les autres centres sera faite prochainement en incluant ceux qui bénéficient de tickets restaurants.

Compte tenu de l'augmentation constante du budget alloué par le CCAS à la restauration, les membres de la commission s'interrogent sur la méthode de répartition des subventions consenties aux centres :

- **Est-il normal de voir une subvention importante allouée à un centre où le prix moyen d'un repas est le moins cher ?**
- **Ne vaudrait-il pas mieux répartir équitablement les subventions afin que les agents payent le prix d'un repas à l'identique qu'ils soient à Paris, Lyon, Toulouse ou Montpellier ?**

- **Doit-on continuer dans ce sens et voir imposer le budget Restauration ce qui aura des conséquences sur les autres activités du CCAS (Logement, Vie associative, ARAMIS et autre...)**

**Les représentants de l'administration sont quelque peu réticents, car il semble qu'il sera difficile dans certains centres d'augmenter le repas de 0.30 à 0.40 cts d'Euros. Ce dossier est à l'évidence particulièrement sensible.**

Dans un premier temps, la commission rendra ses conclusions au CCAS de décembre 2007 et proposera une augmentation progressive (donc diminution de la subvention) dans les centres où le prix de revient est le moins cher et proposera une redistribution des subventions vers les centres qui en ont le plus besoin.

- **Le SNNA-FO encouragera et soutiendra les initiatives de la commission restauration du CCAS quant à la réforme de la méthode de subventionnement de tous les centres (petits et grands), tout en souhaitant qu'une meilleure équité soit appliquée à tous les agents de la DGAC et qu'une véritable politique de restauration soit instaurée au sein de la DGAC et de la Météo.**

Contact :

Pascal MOLINARI – 04 67 13 11 19 - [pascal.molinari@aviation-civile.gouv.fr](mailto:pascal.molinari@aviation-civile.gouv.fr)

Représentant du SNNA-FO au CCAS